



Accident de la circulation

Par **lololo**, le **22/01/2009** à **13:27**

Bonjour, dimanche 18 janvier 2009, j'ai eu un accident de la circulation. Je roulais sur une avenue à double sens, arrivé à une intersection je mets mon clignotant à gauche pour tourner dans cette même direction, je m'engage car personne ne vient en face, quand tout à coup une moto venant de l'autre voie percute ma voiture sur la droite (impacte au centre de la voiture). Sur ce, le conducteur de la moto se relève mais les pompiers interviennent car il a le genou légèrement ouvert. La police intervient pour faire les relevés de l'accident, puis me convoque pour être auditionné 3 jours plus tard. Après avoir été entendu par la police, je contacte mon assurance qui me dit que je suis responsable pour un refus de priorité à droite!! J'aimerais avoir un avis de votre part, d'avance merci. Et quels sont les recours que je suis en droit de demander.